

FICHE RENSEIGNEMENT CANTINE, GARDERIE, ACCUEIL DE LOISIRS

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

FICHE A RETOURNER DATEE ET SIGNEE IMPERATIVEMENT AVANT LE 30 JUIN 2022

Pour toutes les familles SVP

Une fiche par parent en cas de facturation pour résidence alternée SVP

ATTENTION IMPORTANT : Le mode de réservation de la cantine va changer à partir de la rentrée 2022. Il faut absolument rendre ce document rempli afin de pouvoir lancer la procédure pour accéder à votre nouveau portail famille. Plus d'informations vous seront données courant juillet.

ENFANT(S) NOM DE FAMILLE : **ECOLE :**

Prénom date de naissance classe 2022/2023

Prénom date de naissance classe 2022/2023

Prénom date de naissance classe 2022/2023

Prénom date de naissance classe 2022/2023

RESPONSABLE(S) LEGAL (AUX)

Mr et Mme Mme Mr Nom : Prénom

Tel portable :/...../...../...../...../ Tel travail ou domicile : /...../...../...../...../

E-mail :@.....

EN LETTRES MAJUSCULES

N°.....Rue :

Code postal :Commune :

Adresse de facturation si différente du domicile Nom, Prénom.....

N°.....Rue :

Code postal :Commune.....

PARENT 2 Coordonnées si différente du responsable légal

Mr et Mme Mme Mr Nom : Prénom

Tel portable :/...../...../...../...../ Tel travail ou domicile : /...../...../...../...../

E-mail :@.....



EN LETTRES MAJUSCULES

N°.....Rue :

Code postal :Commune :

Adresse de facturation si différente du domicile Nom, Prénom.....

N°..... Rue :

Code postal :Commune.....

Merci de fournir un RIB s'il a changé depuis l'année 2021/2022 ou s'il n'a jamais été fourni à la mairie (si vous souhaitez être en prélèvement automatique)

FACTURATION pour les enfants en résidence alternée/Valable pour l'année scolaire entière

Cocher la semaine correspondante à la facturation :

Père Semaine paire Semaine impaire // // // // Mère Semaine paire Semaine impaire

Merci de signaler en mairie tout changement d'adresse ou de coordonnées bancaires en cours d'année

TARIFS 2022/2023

Cantine : Commune 3.85€ Hors commune 4.16 € Mêmes tarifs pour l'accueil de loisirs

Garderie : Le ¼ heure jusqu'à 17h00 : 0.35€ La 1/2heure jusqu'à 18h30 : 0.70€

De 18h30 à 19h00 : 1.10€ Après 19h00 : Forfait de 5€

Tout quart-heure ou demi-heure entamée est due dans sa totalité.

Accueil de loisirs : Tarifs suivant quotient familial

ATTESTATION

« Je soussigné (e), Mr et / ou Mme

Parent (s) deatteste(nt) avoir pris connaissance du règlement de la cantine, **du changement de mode de fonctionnement des réservations de cantine pour la rentrée scolaire 2022-2023**, des modalités de règlements et m'engage à régler toutes les factures de cantine, garderie et / ou de l'accueil de loisirs pour l'année scolaire 2022/23 au fur et à mesure de leur réception, sans quoi la municipalité se réserve le droit de ne pas accepter mon ou mes enfants aux prestations scolaires non-obligatoires en dehors des heures de classe ».

Date

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »